

Le Pic St Michel



Randonnée n°41372985

Une randonnée proposée par P.O Express

Une escapade dans le Parc Naturel Régional du Vercors à l'assaut du Pic St Michel offrant un merveilleux panorama à 360°

Durée :	4h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	8,47 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	669 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	668 m	Régions :	Alpes, Vercors, Dauphiné
Point haut :	1 947 m	Commune :	Lans-en-Vercors (38250)
Point bas :	1 278 m		

Description

Se garer sur le parking des Barnets situé au dessus de Lans en Vercors en direction du Domaine Skiable.

(D) Du parking, filer Sud sur la route quelques mètres puis prendre la piste à droite.

Plus tard, évoluer au sein d'une vaste prairie et rejoindre le Refuge des Allières.

Dépasser ce dernier et atteindre l'intersection du Collet du Furon.

(1) Couper la piste et s'engager en face en direction du Pic St Michel par la Combe Oursière.

Quelques dizaines de mètres plus loin, couper une nouvelle piste et s'élever en forêt à travers de très beaux paysages et parvenir à la Combe Oursière.

(2) Partir en direction du Pic St Michel et progresser dans un paysage karstique typique du Vercors.

Environ 200m de dénivelé se présentent sur ce tronçon.

Après une énième montée avec une pente assez élevée, atteindre enfin la crête.

(3) Magnifique vue sur Grenoble.

Continuer à droite et rejoindre le Pic St Michel.

(4) Descendre Sud/Ouest en direction du Col de l'Arc.

(5) Suivre à droite.

Quelques dizaines de mètres après, trouver un panneau indicatif et poursuivre vers le Collet du Furon.

Plus loin, atteindre un nouveau carrefour.

(6) Prendre le sentier de droite.

Dépasser la source de Font Froide et retrouver, plus loin l'intersection du Collet du Furon.

(1) Il ne reste plus qu'à faire le chemin de l'aller en sens inverse afin de terminer cette très belle randonnée Vertacomiorienne. (A)

Informations pratiques

Randonnée en vidéo sur le lien suivant <https://youtu.be/hdLR0nUm8A8>

A proximité

La Station de Villard de Lans au Sud et les Gorges du Furon au Nord

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/41372985>

Points de passages

D/A Parking des Barnets
N 45.107264° / E 5.603634° - alt. 1 278 m - km 0

1 Collet du Furon
N 45.094586° / E 5.602814° - alt. 1 444 m - km 1.42

2 Intersection Combe Oursière
N 45.092126° / E 5.608965° - alt. 1 638 m - km 2.68

3 Arrivée sur la crête
N 45.091573° / E 5.619303° - alt. 1 878 m - km 3.6

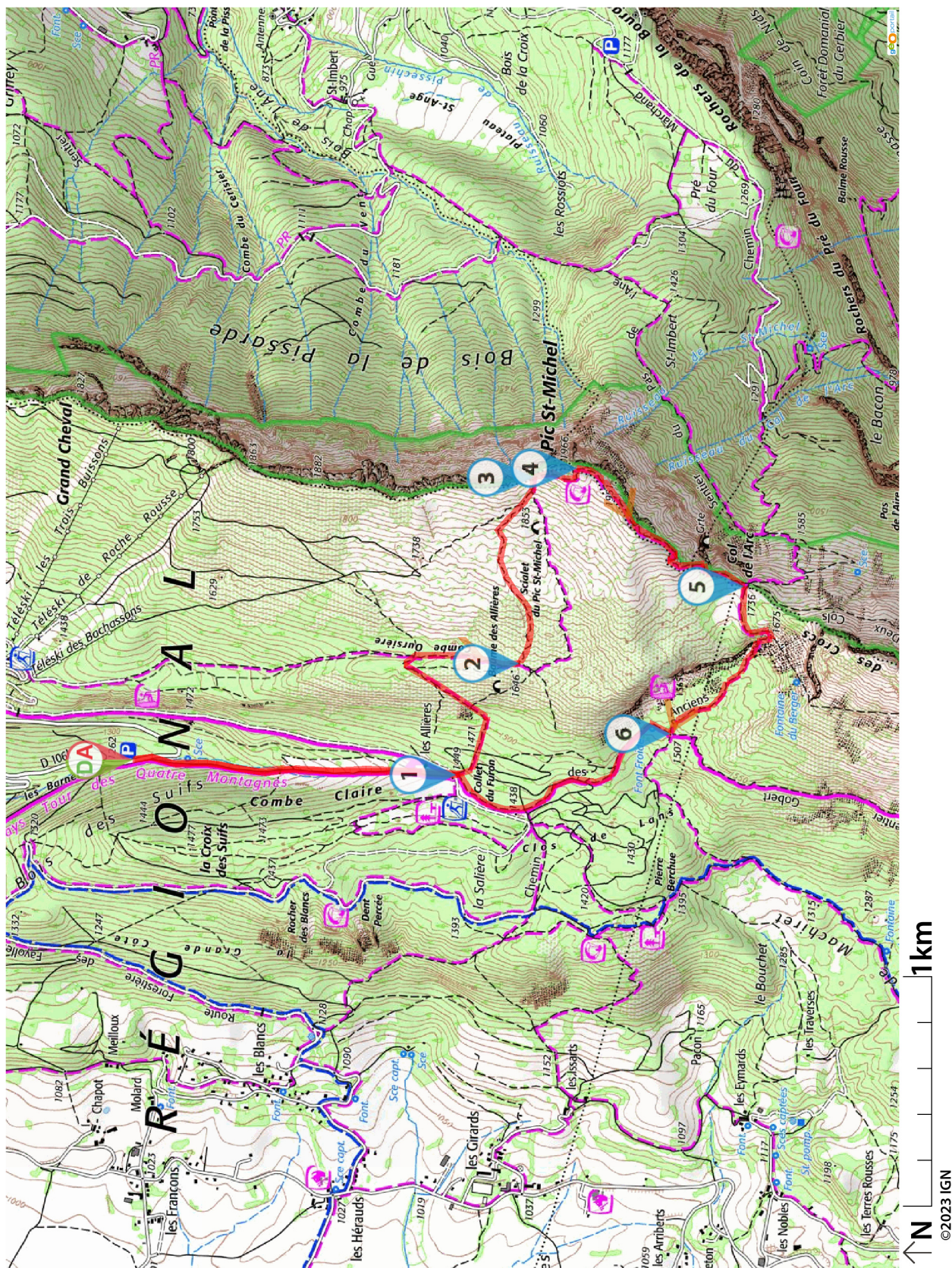
4 Pic Saint Michel
N 45.089865° / E 5.619795° - alt. 1 947 m - km 3.84

5 Col de l'Arc
N 45.083323° / E 5.613234° - alt. 1 735 m - km 4.88

6 Intersection
N 45.086218° / E 5.605074° - alt. 1 504 m - km 5.87

D/A Parking des Barnets
N 45.107178° / E 5.60368° - alt. 1 279 m - km 8.46

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

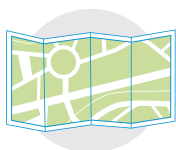
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



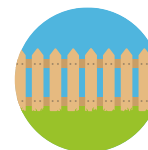
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.